

Notre futur projet d'établissement

2022.2026

C'est quoi un projet?

Le projet d'établissement est la pièce d'identité de la structure.
C'est un document rendu obligatoire par la loi 2002-2 du 2 janvier 2002. Il doit être réécrit tous les 5 ans.
Il décrit notre fonctionnement, fait le bilan de nos actions / valorise nos réussites, et présente nos projets à 5 ans.



A quoi ça sert?



- COMMUNIQUER et faire connaître l'établissement
- FÉDÉRER chaque acteur autour de valeurs, missions et d'orientations
- GUIDER l'établissement dans la gestion de ses activités
- ORIENTER les usagers

Les maîtres mots de notre démarche

Bienveillance et Reconnaissance positive
COHÉSION
CRÉATION COLLECTIVE

Participatif
ÉCOUTE
Dynamique et interactif
Opérationnel et concret
Créer du lien



Notre fil rouge : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE & CRÉATRICE DE LIEN

Une dynamique positive et constructive favorisant l'implication de chacun dans la conception de ce nouveau projet.

"Tout seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin !"

Ce projet sera l'occasion d'insuffler une vraie démarche qualité dont chacun est acteur

Comment ?

Une séance plénière à laquelle l'ensemble des professionnels seront conviés. Cette réunion sera ponctuée par des ateliers thématiques au sein desquels chaque participant est invité à questionner, réfléchir et proposer sur l'identité, les valeurs et les orientations de l'établissement pour les 5 années à venir.

Des groupes de travail représentant les différents services de l'EHPAD seront organisés. Ceux-ci déclineront les orientations stratégiques du projet en actions concrètes.



Comment s'y prend-on?

6 étapes clés pour construire ensemble un projet fédérateur

1

Cadrage

Par quel bout prendre les choses?

JANVIER 2022

Réunion du COPIL

Validation du calendrier, de la démarche, des outils
Mobilisation des parties prenantes
Communication sur la démarche



2

État des lieux

Où en sommes-nous?

Notre identité, nos forces et nos challenges

FEVRIER 2022

Réunion du COPIL

Bilan de l'existant, analyse des forces et des pistes de progrès
Lien avec le CPOM et ses orientations stratégiques



3

Plénière

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Où voulons-nous aller dans 5 ans ?

MARS 2022

Séminaire avec les professionnels...

...et pourquoi pas les familles et nos partenaires?

Echanges, discussions, réflexions sur nos valeurs et nos orientations stratégiques à 5 ans



4

Réunions thématiques

Comment atteindre nos objectifs ?

Soyons inventifs, nous avons les cartes en main !

AVRIL - JUIN 2022

3 Groupes de professionnels - 2 réunions par groupe

Décrire la thématique et décliner les orientations stratégiques en fiches actions



5

Validation

Sommes-nous tous d'accord ?

JUIN 2022

Réunion du COPIL

Validation des productions des groupes thématiques



6

Rédaction

Maintenant, il faut mettre en musique et écrire le projet !

JUIN - JUILLET 2022

Élaboration par le Cabinet SOCRATES et validation par le COPIL

Une version en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) sera rédigée afin de favoriser la compréhension de tous à ce projet

